



Institut des comptes nationaux

Comptes nationaux

Comptes trimestriels des secteurs 2011-IV

Contenu de la publication

Les comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels sont élaborés d'après les définitions du Système européen des comptes (SEC1995). Ils sont cohérents avec leur équivalent annuel publié à la fin du mois de septembre de chaque année.

La version électronique des comptes trimestriels des secteurs est disponible dans la base de données Belgostat on-line. Dans cette base de données, les séries sont disponibles depuis le premier trimestre de 1999.

Les statistiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels mettent en évidence quatre indicateurs clefs (taux d'épargne et taux d'investissement des ménages, part des profits dans la valeur ajoutée des sociétés non financières et taux d'investissement des sociétés non financières), ainsi que leurs déterminants. Elles présentent également le tableau synoptique des opérations des administrations publiques, ainsi que les soldes non financiers des secteurs (ménages, sociétés, administrations publiques) et de l'économie belge dans son ensemble.

Cette publication se compose de deux parties : la première présente un bref commentaire des résultats axé sur les indicateurs clefs; la seconde présente les tableaux de détail. La première section des tableaux détaillés est consacrée aux comptes des ménages, la deuxième aux comptes des sociétés non financières, la troisième aux comptes des administrations publiques et la dernière aux soldes des secteurs.

Une note explicative est jointe en fin de publication.

La présente édition des comptes, qui s'étendent jusqu'au quatrième trimestre de 2011, a été clôturée à la fin du mois de mars 2012. Elle intègre les derniers chiffres des administrations publiques diffusés au 30 mars 2012. Afin d'assurer une cohérence d'ensemble, les comptes des autres secteurs ont été adaptés en ce qu'ils constituent les contreparties des diverses opérations des pouvoirs publics. Dès lors, les comptes repris dans la présente édition peuvent différer des comptes annuels des secteurs diffusés en septembre dernier.

Table des matières

Commentaire	5
Tableaux	11
1. Comptes non financiers des ménages, estimations à prix courants	12
1.1 Données brutes - Chiffres absolus	12
1.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	12
1.3 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages de variation	13
2. Comptes non financiers des sociétés non financières, estimations à prix courants	14
2.1 Données brutes - Chiffres absolus	14
2.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	14
2.3 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages de variation	14
3. Comptes non financiers des administrations publiques, estimations à prix courants	15
3.1 Tableau synoptique des recettes, dépenses et capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques	15
3.2 Evolution des recettes et dépenses de l'ensemble des administrations publiques	16
3.3 Recettes et dépenses de l'ensemble des administrations publiques (données cumulées)	16
3.4 Recettes et dépenses: contribution des composantes à la variation totale à un an d'écart	17
4. Soldes non financiers des ménages, des sociétés et des administrations publiques, estimations à prix courants	18
4.1 Données brutes annualisées - Chiffres absolus	18
4.2 Données brutes annualisées - Pourcentages du PIB	18
Note explicative	19
Publications de l'ICN et personnes de contact	23
Remarques générales	27
Signes conventionnels	29
Liste des abréviations	31

Commentaire

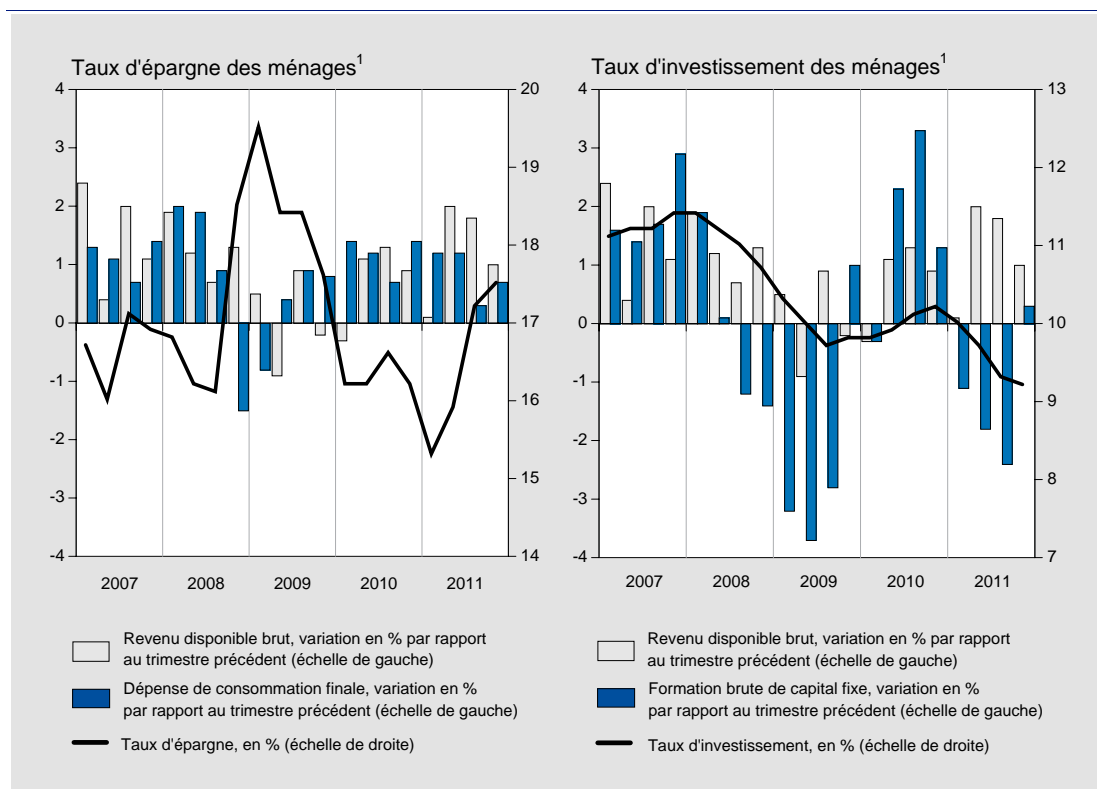
La présente édition des comptes des secteurs porte sur le quatrième trimestre de l'année 2011. Elle présente également la première estimation pour l'ensemble de l'année. Les comptes sont établis à prix courants.

**Nouvelle hausse du taux d'épargne brut des ménages au quatrième trimestre de 2011.
En moyenne annuelle, il s'inscrit en légère hausse en 2011.**

Le taux d'épargne brut des ménages, tel que défini dans le cadre des comptes nationaux, présente de fortes fluctuations de trimestre à trimestre¹. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, il est préférable de considérer les chiffres après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier. Il ressort de ces chiffres que le taux d'épargne brut s'est établi à 17,5 % au cours du quatrième trimestre de 2011, en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

L'évolution du taux d'épargne brut découle des développements enregistrés au niveau du revenu disponible brut² et de la consommation finale des ménages. Au quatrième trimestre de 2011, le revenu disponible brut, corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier, a augmenté de 1 %, principalement sous l'impulsion de la hausse des rémunérations. La contribution de cette dernière à la croissance du revenu disponible s'est chiffrée à 0,8 point de pourcentage. Les transactions intervenues entre les ménages et les pouvoirs publics (c'est-à-dire les impôts directs, les prestations sociales versées aux ménages déduction faite des cotisations sociales) ont contribué pour 0,2 point de pourcentage à la hausse du revenu des ménages. Le développement des revenus des indépendants et des revenus de la propriété immobilière a participé pour 0,1 point de pourcentage à la croissance du revenu, tandis que les revenus de la propriété mobilière et les autres transferts courants ont eu une contribution négative équivalente.

GRAPHIQUE 1 INDICATEURS RELATIFS AUX MÉNAGES¹
(pourcentages)



Source: ICN.

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

1. Le taux d'épargne brut est influencé par des éléments typiquement saisonniers tels que la perception du pécule de vacances et des dividendes (2e trimestre) ou de la prime de fin d'année (4e trimestre), de même que par des mouvements saisonniers dans les dépenses de consommation finale des ménages.
2. Le revenu disponible brut, établi selon la méthodologie des comptes nationaux, est calculé après déduction des impôts courants sur le revenu et le patrimoine. Le terme " brut " fait référence au fait que les amortissements sur le stock de capital détenu par les ménages (principalement les immeubles de logement) ne sont pas retranchés du revenu disponible. En outre, le revenu disponible brut est ajusté afin de tenir compte de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

La hausse du revenu disponible brut ayant excédé la croissance des dépenses de consommation finale des ménages - laquelle s'est chiffrée à 0,7 % au quatrième trimestre de 2011 -, le taux d'épargne s'est encore accru.

En moyenne, sur l'ensemble de l'année 2011, les ménages ont épargné 16,4 % de leur revenu disponible, soit un peu plus que l'année précédente (16,2 % en 2010).

***Taux d'investissement des ménages quasi stable au quatrième trimestre de 2011.
Sur l'année, un recul est observé par rapport à 2010.***

Les dépenses d'investissement des ménages couvrent principalement la construction et la rénovation de logements. Le taux d'investissement mesure la part de leur revenu disponible brut que les ménages consacrent à ce type de dépenses. Corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier, ce taux s'est réduit de 0,1 point de pourcentage au quatrième trimestre de 2011, pour s'établir à 9,2 %. Par rapport au trimestre précédent, les ménages ont quelque peu accru leurs dépenses d'investissement (+0,3 % après correction des variations saisonnières), mais dans une moindre mesure que n'a augmenté leur revenu disponible (+1 %).

Sur l'ensemble de l'année, le taux d'investissement des ménages s'est chiffré à 9,5 %, en baisse d'un demi-point de pourcentage par rapport à la moyenne de 2010.

***Part des profits dans la valeur ajoutée des sociétés non financières en recul au quatrième trimestre de 2011.
En moyenne sur l'ensemble de l'année, la part des profits s'est toutefois accrue par rapport à 2010.***

Calculé au départ des comptes nationaux, la part des profits des sociétés non financières est définie comme le rapport entre l'excédent brut d'exploitation de ces sociétés et leur valeur ajoutée brute. Dans le cadre de la comptabilité nationale, ce ratio mesure la part de la valeur ajoutée, créée au cours du processus de production, qui sert à la rémunération du capital. C'est le complément de la part des coûts salariaux (augmentés des impôts moins les subventions sur la production) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. Le concept de part des profits ne doit donc pas être assimilé à une quelconque notion de rentabilité nette du capital puisque l'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs à charge des sociétés.

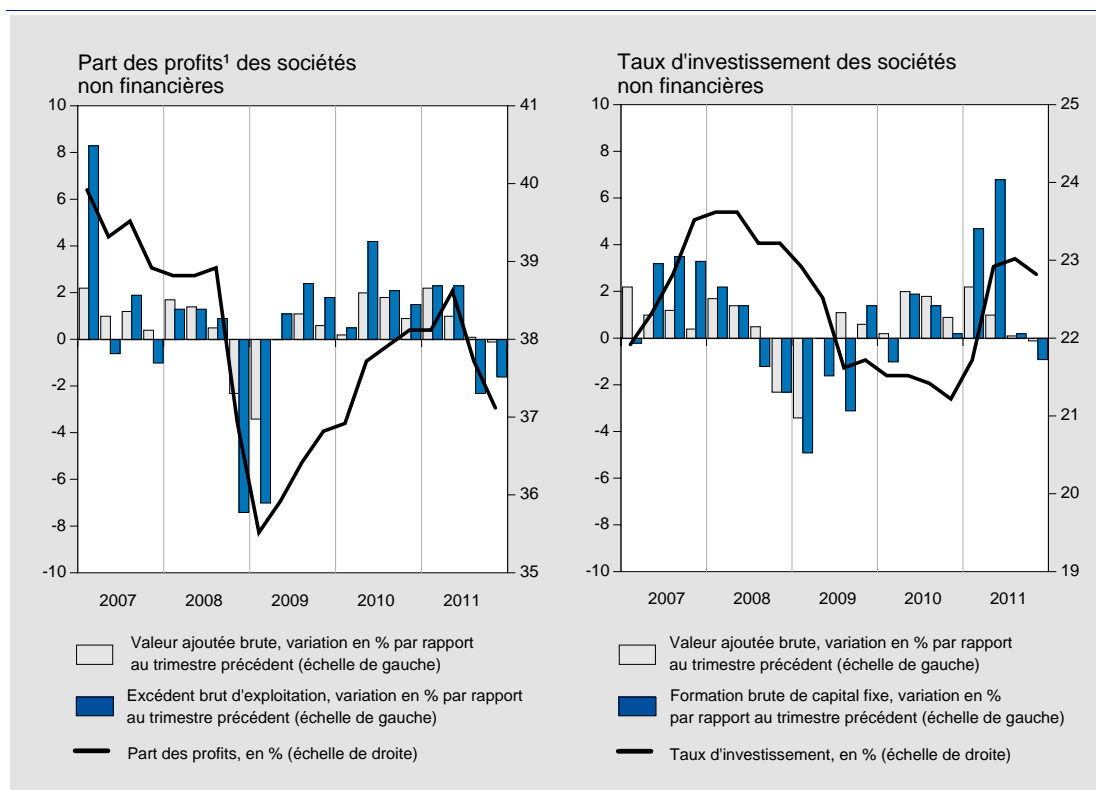
La part des profits, ainsi que ses déterminants, sont considérés dans le présent commentaire après corrections des variations saisonnières et des effets de calendrier.

La remontée progressive de la part des profits des entreprises, enregistrée depuis le creux du début de 2009, s'est interrompue au second semestre de 2011. Au cours du dernier trimestre de l'année, se chiffrant à 37,1 %, la part des profits s'est réduite de 0,6 point de pourcentage, après une baisse de 0,9 point de pourcentage au trimestre précédent. Au cours du quatrième trimestre, la valeur ajoutée brute des sociétés non financières s'est légèrement contractée, tandis les rémunérations à charge des sociétés et les impôts nets des subventions à la production se sont globalement accrus de 0,9 %, pesant ainsi sur l'excédent brut d'exploitation des sociétés qui a diminué pour la deuxième fois consécutive.

Considérée en moyenne annuelle, la part des profits s'est néanmoins accrue en 2011, s'élevant à 38 %, contre 37,6 % un an plus tôt.

GRAPHIQUE 2 INDICATEURS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

(pourcentages)



Source: ICN.

¹ La part des profits des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur désigne la part de la valeur ajoutée qui sert à la rémunération du capital. C'est le complément de la part des coûts salariaux (augmentés des impôts moins les subventions sur la production) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. Il ne s'agit donc pas d'un concept de profit au sens de la comptabilité d'entreprise (cf note explicative en fin de publication).

**Léger repli du taux d'investissement des sociétés non financières au quatrième trimestre de 2011.
En moyenne annuelle, ce taux s'est inscrit en hausse en 2011.**

Le taux d'investissement des sociétés non financières, qui mesure la formation brute de capital fixe de ces sociétés exprimée en pourcentage de leur valeur ajoutée, s'est chiffré après corrections des variations saisonnières à 22,8 % au quatrième trimestre de 2011, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Sur l'ensemble de l'année 2011, au profit d'un développement favorable au cours du premier semestre qui s'est consolidé dans la seconde moitié de l'année, le taux d'investissement s'est établi à 22,6 %, en hausse de 1,2 points de pourcentage par rapport à 2010.

A nouveau un déficit des administrations publiques au quatrième trimestre de 2011.

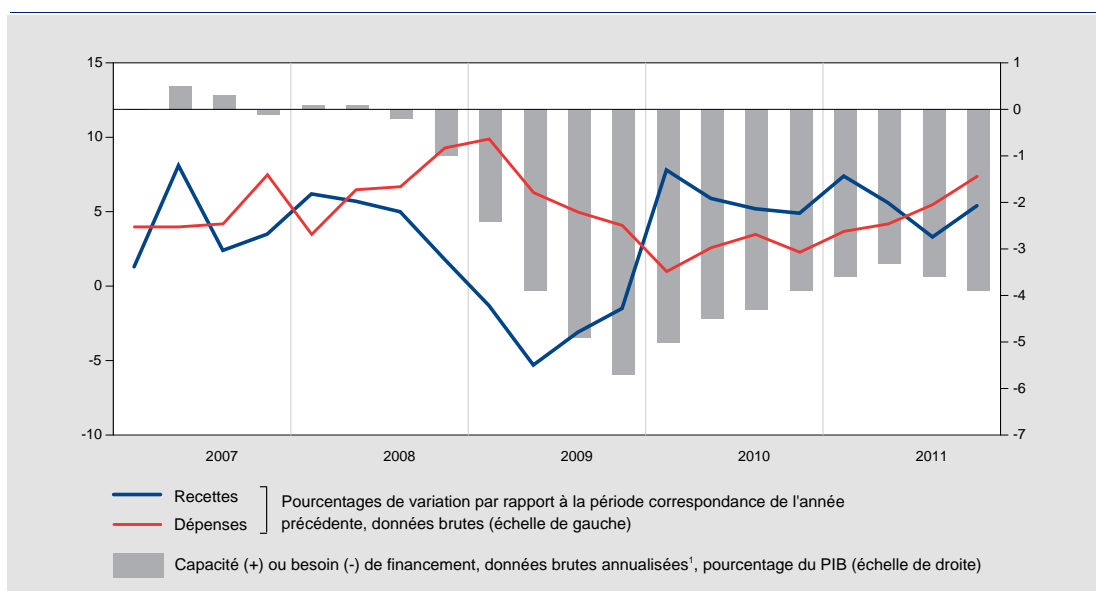
Au total, sur l'ensemble de l'année 2011, le déficit s'est chiffré à 3,9 % du PIB¹ selon les règles du SEC1995.

Le résultat négatif enregistré au cours du quatrième trimestre de 2011 résulte de la forte croissance des dépenses de transferts en capital aux autres secteurs qui ont été influencées à la fin de l'année 2011 par la décision relative à une liquidation encadrée du Holding communal qui a vu les régions reprendre une partie de ses dettes et abandonner des billets de trésorerie pour un montant de presque 600 millions d'euros.

Outre cette opération particulière, la croissance des dépenses découle aussi de la hausse des prestations sociales tandis que la croissance des recettes est la conséquence de l'augmentation des impôts directs, due principalement aux rôles des sociétés, et des cotisations sociales.

Le solde des administrations publiques, calculé en termes annualisés selon le SEC1995, est resté stable: il présente un déficit de 3,9 % du PIB¹ à la fin du quatrième de 2011 comme en 2010.

GRAPHIQUE 3 RECETTES, DÉPENSES ET SOLDE DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Source: ICN.

¹ Somme mobile des données se rapportant au trimestre envisagé et aux trois trimestres précédents.

1. Ce chiffre est cohérent avec le chiffre de 3,7 % calculé dans le cadre de la procédure des déficits excessifs (PDE) et annoncé par l'ICN le 30 mars dernier.

Repli du surplus de l'économie belge en 2011 de 1,2 points de pourcentage du PIB.

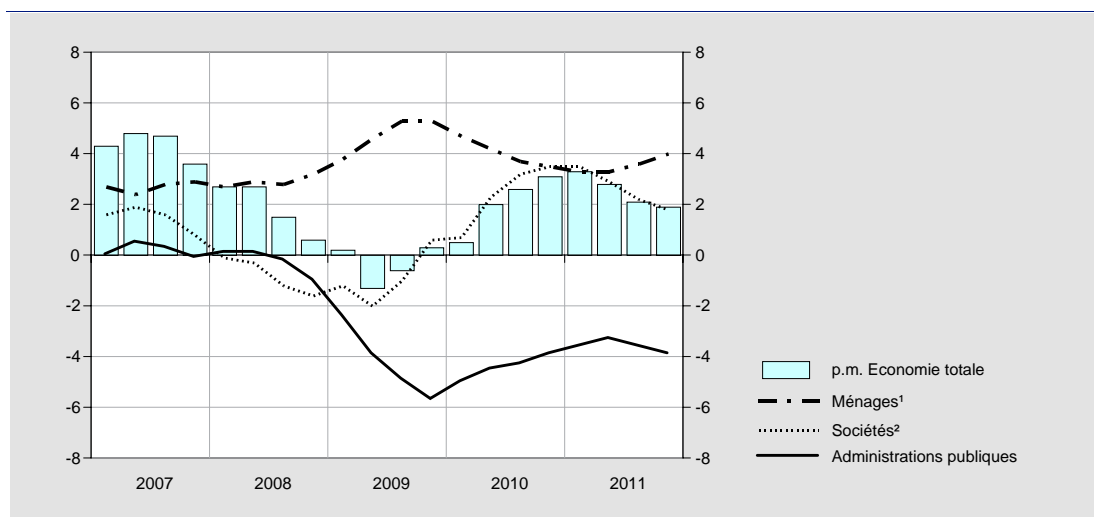
A l'image du solde des administrations publiques évoqué ci-dessus, les soldes sectoriels mesurent la capacité ou le besoin de financement de chacun des grands secteurs de l'économie. Un solde positif signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de ses ressources et de ses dépenses, le secteur considéré a la possibilité d'augmenter ses actifs financiers et /ou de réduire ses engagements financiers. A l'inverse, un solde négatif témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et / ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières.

Dans le même temps que le déficit annuel des administrations publiques s'est stabilisé, la capacité de financement des sociétés s'est détériorée de 1,7 points de pourcentage du PIB, pour se chiffrer à 1,8 % du PIB en 2011, tandis que le solde positif des ménages augmentait de 0,5 point de pourcentage, à 4 % du PIB.

Au total, l'économie belge - tous secteurs confondus - a dégagé une capacité de financement de 1,9 % du PIB en 2011, en repli de 1,2 points de pourcentage par rapport à 2010.

GRAPHIQUE 4 SOLDES SECTORIELS

(pourcentages du PIB, données brutes, sommes mobiles des données du trimestre concerné et des trois trimestres précédents)



Source: ICN.

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

² Sociétés non financières et sociétés financières.

Tableaux

1. COMPTES NON FINANCIERS DES MÉNAGES, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

1.1 DONNÉES BRUTES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Revenu disponible brut	223.735,6	233.554,2	52.736,3	60.445,4	53.758,6	56.795,3	54.680,0	62.511,1	56.540,1	59.823,0
Rémunération des salariés (reçues)	188.020,4	196.397,9	44.454,2	48.167,4	43.121,6	52.277,2	46.586,6	50.046,8	45.148,8	54.615,7
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	45.901,3	47.923,4	11.195,3	11.511,9	11.458,2	11.735,9	11.693,7	12.054,0	11.990,8	12.184,9
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	34.628,7	36.501,8	5.964,5	14.349,1	7.182,2	7.132,9	6.558,7	14.611,6	7.787,5	7.544,0
Transferts sociaux nets ¹	521,7	114,9	355,3	733,8	1.380,6	-1.948,0	7,7	841,2	1.339,1	-2.073,1
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	45.336,5	47.383,8	9.233,0	14.316,8	9.384,0	12.402,7	10.166,7	15.042,5	9.726,1	12.448,5
Dépenses de consommation finale	187.476,0	195.203,1	44.095,4	46.944,0	46.593,8	49.842,8	46.250,6	49.041,4	48.344,0	51.567,1
Epargne brute	36.259,6	38.351,1	8.640,9	13.501,4	7.164,8	6.952,5	8.429,4	13.469,7	8.196,1	8.255,9
Formation brute de capital fixe	22.380,9	22.258,4	5.241,6	5.672,2	5.727,8	5.739,3	5.535,8	5.751,9	5.504,4	5.466,3
Indicateurs clés :										
Taux d'épargne (p.c.)	16,2	16,4	16,4	22,3	13,3	12,2	15,4	21,5	14,5	13,8
Taux d'investissement (p.c.)	10,0	9,5	9,9	9,4	10,7	10,1	10,1	9,2	9,7	9,1

N.B.: Y compris les ISBL au service des ménages.

¹ Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

1.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Revenu disponible brut	223.702,3	233.621,5	54.981,9	55.594,4	56.303,3	56.822,7	56.881,2	58.003,6	59.058,9	59.677,8
Rémunération des salariés (reçues)	187.894,5	196.440,9	46.304,1	46.718,8	47.184,3	47.687,3	48.421,4	48.670,3	49.430,6	49.918,6
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	45.976,9	47.927,1	11.373,3	11.446,1	11.523,4	11.634,1	11.820,3	11.932,5	12.046,4	12.127,9
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	34.617,7	36.495,4	8.437,0	8.603,0	8.761,5	8.816,2	8.871,5	9.063,2	9.309,6	9.251,1
Transferts sociaux nets ¹	544,0	87,7	205,1	30,3	116,5	192,1	-123,2	101,6	27,1	82,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	45.330,8	47.329,6	11.337,6	11.203,8	11.282,4	11.507,0	12.108,8	11.764,0	11.754,8	11.702,0
Dépenses de consommation finale	187.197,3	195.083,5	46.049,7	46.603,5	46.944,1	47.600,0	48.184,3	48.758,9	48.898,3	49.242,0
Epargne brute	36.505,0	38.538,0	8.932,2	8.990,9	9.359,2	9.222,7	8.696,9	9.244,7	10.160,6	10.435,8
Formation brute de capital fixe	22.377,5	22.257,9	5.393,0	5.517,6	5.697,5	5.769,4	5.707,1	5.602,1	5.466,5	5.482,2
Indicateurs clés :										
Taux d'épargne (p.c.)	16,3	16,5	16,2	16,2	16,6	16,2	15,3	15,9	17,2	17,5
Taux d'investissement (p.c.)	10,0	9,5	9,8	9,9	10,1	10,2	10,0	9,7	9,3	9,2

N.B.: Y compris les ISBL au service des ménages.

¹ Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

1.3 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent, sauf mention contraire)

	2010				2011			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Revenu disponible brut	-0,3	1,1	1,3	0,9	0,1	2,0	1,8	1,0
<i>Contribution à la croissance du revenu disponible brut: 1</i>								
Rémunération des salariés (reçues)	0,3	0,8	0,8	0,9	1,3	0,4	1,3	0,8
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	-0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,3	0,4	-0,1
Transferts sociaux nets 2	0,2	-0,3	0,2	0,1	-0,6	0,4	-0,1	0,1
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	-0,7	0,2	-0,1	-0,4	-1,1	0,6	0,0	0,1
Dépenses de consommation finale	1,4	1,2	0,7	1,4	1,2	1,2	0,3	0,7
Épargne brute	-8,0	0,7	4,1	-1,5	-5,7	6,3	9,9	2,7
Formation brute de capital fixe	-0,3	2,3	3,3	1,3	-1,1	-1,8	-2,4	0,3

N.B.: Y compris les ISBL au service des ménages.

1 La contribution d'une composante à la croissance de l'agrégat dont elle fait partie est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

2 Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

2. COMPTES NON FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

2.1 DONNÉES BRUTES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Valeur ajoutée brute	192.194,7	202.395,7	45.515,8	48.692,3	47.255,6	50.731,0	48.815,6	51.686,5	49.357,3	52.536,3
Rémunération des salariés (payées)	123.726,4	129.960,1	28.628,4	31.814,0	28.155,5	35.128,5	30.377,7	33.277,0	29.609,2	36.696,2
Autres impôts moins subventions sur la production	-3.829,9	-4.526,5	-927,2	-857,2	-969,2	-1.076,3	-1.119,8	-992,5	-1.230,3	-1.183,9
Excédent brut d'exploitation	72.298,2	76.962,0	17.814,6	17.735,5	20.069,3	16.678,8	19.557,7	19.402,0	20.978,4	17.023,9
Formation brute de capital fixe	41.166,6	45.669,1	8.926,4	10.361,0	9.118,3	12.760,9	9.641,3	11.743,7	10.227,0	14.057,1
Indicateurs clés :										
Part des profits (p.c.) ¹	37,6	38,0	39,1	36,4	42,5	32,9	40,1	37,5	42,5	32,4
Taux d'investissement (p.c.)	21,4	22,6	19,6	21,3	19,3	25,2	19,8	22,7	20,7	26,8

¹ La part des profits des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur désigne la part de la valeur ajoutée qui sert à la rémunération du capital. C'est le complément de la part des coûts salariaux (augmentés des impôts moins les subventions sur la production) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. Il ne s'agit donc pas d'un concept de profit au sens de la comptabilité d'entreprise (cf. note explicative).

2.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Valeur ajoutée brute	192.137,2	202.143,6	46.786,3	47.738,9	48.583,7	49.028,3	50.130,5	50.644,9	50.697,5	50.670,7
Rémunération des salariés (payées)	123.587,5	130.146,0	30.390,5	30.688,0	31.082,7	31.426,3	32.110,0	32.194,6	32.757,1	33.084,3
Autres impôts moins subventions sur la production	-3.805,1	-4.520,5	-887,3	-965,2	-891,0	-1.061,6	-1.079,2	-1.097,6	-1.150,4	-1.193,3
Excédent brut d'exploitation	72.354,6	76.518,1	17.283,1	18.016,1	18.391,9	18.663,5	19.099,7	19.547,9	19.090,8	18.779,7
Formation brute de capital fixe	41.077,4	45.688,3	10.051,4	10.243,5	10.382,9	10.399,6	10.884,8	11.619,9	11.642,9	11.540,7
Indicateurs clés :										
Part des profits (p.c.) ¹	37,7	37,9	36,9	37,7	37,9	38,1	38,1	38,6	37,7	37,1
Taux d'investissement (p.c.)	21,4	22,6	21,5	21,5	21,4	21,2	21,7	22,9	23,0	22,8

¹ La part des profits des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur désigne la part de la valeur ajoutée qui sert à la rémunération du capital. C'est le complément de la part des coûts salariaux (augmentés des impôts moins les subventions sur la production) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. Il ne s'agit donc pas d'un concept de profit au sens de la comptabilité d'entreprise (cf. note explicative).

2.3 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent)

	2010				2011			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Valeur ajoutée brute	0,2	2,0	1,8	0,9	2,2	1,0	0,1	-0,1
Rémunérations des salariés et autres impôts moins subventions sur la production	0,1	0,7	1,6	0,6	2,2	0,2	1,6	0,9
dont rémunérations des salariés (payées)	0,3	1,0	1,3	1,1	2,2	0,3	1,7	1,0
Excédent brut d'exploitation	0,5	4,2	2,1	1,5	2,3	2,3	-2,3	-1,6
Formation brute de capital fixe	-1,0	1,9	1,4	0,2	4,7	6,8	0,2	-0,9

3. COMPTES NON FINANCIERS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

3.1 TABLEAU SYNOPTIQUE DES RECETTES, DÉPENSES ET CAPACITÉ OU BESOIN DE FINANCEMENT DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(millions d'euros, données brutes)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Recettes										
Recettes fiscales et parafiscales	153.445,3	160.563,2	32.776,4	42.376,2	34.341,2	43.951,4	35.295,0	43.875,3	35.266,3	46.126,6
Impôts directs	55.258,5	58.728,7	10.095,4	17.773,5	11.381,9	16.007,6	11.264,4	18.581,5	11.687,3	17.195,4
Ménages	44.961,1	47.020,0	9.138,3	14.214,2	9.297,3	12.310,9	10.067,4	14.942,9	9.643,6	12.363,5
Sociétés	10.131,4	11.567,9	938,0	3.470,3	2.065,8	3.657,6	1.167,6	3.581,2	2.015,3	4.806,4
Autres secteurs	166,0	140,8	19,0	89,0	18,8	39,1	29,4	57,3	28,4	25,5
Impôts indirects	45.498,3	46.627,4	10.139,3	11.544,7	11.153,1	12.661,1	10.781,6	11.677,5	11.155,7	13.012,6
Cotisations sociales effectives	50.198,7	52.540,6	11.972,9	12.427,1	11.179,1	14.619,7	12.625,8	12.921,5	11.774,5	15.218,9
Impôts en capital	2.489,8	2.666,5	568,8	630,9	627,1	663,0	623,2	694,8	648,8	699,7
Cotisations sociales imputées	8.460,9	9.052,1	2.092,8	2.108,1	2.122,9	2.137,0	2.211,4	2.251,5	2.283,1	2.306,1
Intérêts reçus	751,1	750,0	182,3	191,6	193,4	183,9	185,2	185,6	187,7	191,5
Autres revenus de la propriété	2.326,0	2.958,9	744,2	1.373,0	59,4	149,3	649,9	2.202,3	53,6	53,1
Transferts courants en provenance des autres secteurs	1.501,9	1.570,5	345,7	378,5	385,9	391,8	374,9	389,5	386,3	419,7
Ventes courantes de biens et services produits	6.532,7	7.319,4	1.606,9	1.627,6	1.643,5	1.654,7	1.785,7	1.792,5	1.799,2	1.941,9
Transferts en capital en provenance des autres secteurs	175,8	198,0	32,7	38,3	48,3	56,4	41,3	52,6	54,9	49,1
Total Recettes	173.193,7	182.412,1	37.781,0	48.093,3	38.794,6	48.524,6	40.543,4	50.749,4	40.031,2	51.088,0
Dépenses										
Dépenses courantes à l'exclusion des charges d'intérêts	164.963,5	172.511,3	41.110,4	41.556,4	39.970,7	42.326,1	42.724,9	43.217,8	41.998,8	44.570,0
Rémunérations des salariés	44.768,0	46.465,2	11.060,6	11.257,5	10.473,5	11.976,3	11.377,6	11.567,4	10.962,9	12.557,3
Consommation intermédiaire et impôts payés	13.419,6	13.704,9	3.331,0	3.428,5	3.251,2	3.408,8	3.303,9	3.419,1	3.366,6	3.615,2
Subventions aux entreprises	8.758,8	9.543,8	2.075,5	2.172,5	2.238,2	2.272,7	2.345,2	2.378,9	2.402,8	2.417,0
Prestations sociales	88.672,6	92.983,3	21.940,5	22.556,1	21.836,6	22.339,3	22.839,4	23.723,0	22.965,4	23.455,6
En espèces	60.673,1	63.344,6	14.885,6	15.624,7	15.070,4	15.092,4	15.370,7	16.387,7	15.804,3	15.781,8
En nature fournies par des producteurs marchands	27.999,5	29.638,7	7.055,0	6.931,4	6.766,3	7.246,9	7.468,7	7.335,3	7.161,0	7.673,8
Transferts courants aux ménages et aux ISBLSM	5.086,9	5.488,1	1.377,7	1.317,8	1.174,8	1.216,7	1.576,9	1.304,6	1.291,5	1.315,2
Transferts courants aux entreprises	200,2	203,7	50,2	50,0	49,9	50,1	50,4	50,8	51,1	51,4
Transferts courants au reste du monde	4.057,4	4.122,3	1.274,8	774,0	946,4	1.062,2	1.231,5	774,0	958,6	1.158,3
Charges d'intérêts	12.369,6	12.770,0	3.042,7	3.104,6	3.179,6	3.042,6	3.021,8	3.161,2	3.285,7	3.301,5
Dépenses en capital	9.800,9	11.413,4	2.440,4	2.516,3	2.384,5	2.459,7	2.528,3	2.721,9	2.706,4	3.456,7
Formation brute de capital fixe	5.768,2	6.255,7	1.414,6	1.455,3	1.429,9	1.468,4	1.467,4	1.521,5	1.603,6	1.663,2
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	-178,9	-155,6	-6,5	-10,0	-10,3	-152,1	-1,0	3,9	-27,9	-130,7
Transferts en capital aux autres secteurs	4.211,6	5.313,3	1.032,3	1.071,0	964,9	1.143,4	1.061,9	1.196,5	1.130,7	1.924,2
Total Dépenses	187.134,0	196.694,7	46.593,4	47.177,2	45.534,8	47.828,4	48.274,9	49.100,8	47.990,8	51.328,1
Epargne brute	-6.805,0	-5.733,7	-6.973,6	2.763,1	-5.031,1	2.436,5	-5.867,8	3.623,0	-5.957,0	2.467,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-13.940,3	-14.282,6	-8.812,3	916,1	-6.740,2	696,2	-7.731,6	1.648,6	-7.959,6	-240,1
Solde primaire	-1.570,7	-1.512,6	-5.769,6	4.020,7	-3.560,6	3.738,8	-4.709,8	4.809,8	-4.673,9	3.061,4
p.m. Capacité (+)/besoin de financement (-) selon la Procédure déficit excessif	-13.491,9	-13.708,7	-8.722,7	1.007,9	-6.657,1	880,0	-7.528,9	1.820,8	-7.821,4	-179,3
p.m. Impôts indirects (y compris les impôts cédés aux institutions de l'Union européenne)	47.192,0	48.382,4	10.523,9	11.950,3	11.613,4	13.104,3	11.220,2	12.108,2	11.604,4	13.449,7

3.2 EVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(pourcentages de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente, données brutes)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Recettes										
Impôts directs	6,9	6,3	15,0	5,5	6,3	4,2	11,6	4,5	2,7	7,4
Impôts indirects	6,9	2,5	4,4	10,5	5,5	7,2	6,3	1,2	0,0	2,8
Cotisations sociales effectives	2,3	4,7	0,4	2,7	3,0	3,0	5,5	4,0	5,3	4,1
Autres recettes	8,8	10,2	19,3	4,9	6,5	5,7	5,4	19,2	6,6	8,1
Total Recettes	5,8	5,3	7,7	5,8	5,1	4,8	7,3	5,5	3,2	5,3
Dépenses										
Rémunérations des salariés	3,0	3,8	3,4	2,6	2,6	3,2	2,9	2,8	4,7	4,9
Consommation intermédiaire et impôts payés	2,3	2,1	3,9	5,2	-0,4	0,7	-0,8	-0,3	3,5	6,1
Prestations sociales	3,0	4,9	3,2	2,7	2,9	3,3	4,1	5,2	5,2	5,0
Charges d'intérêts	-2,1	3,2	-8,0	-0,5	2,9	-2,5	-0,7	1,8	3,3	8,5
Autres dépenses	0,5	10,3	-6,7	1,9	8,6	0,0	7,1	5,9	9,1	18,9
Total Dépenses	2,2	5,1	0,9	2,5	3,4	2,2	3,6	4,1	5,4	7,3

3.3 RECETTES ET DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (DONNÉES CUMULÉES)

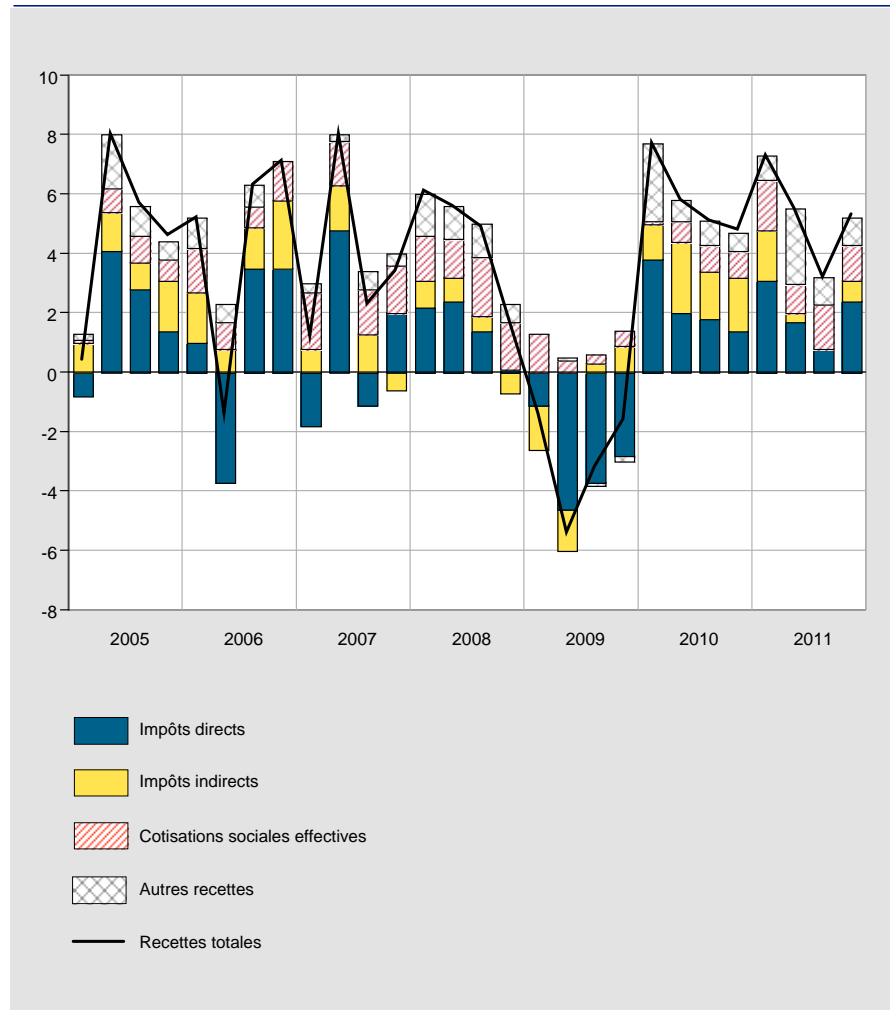
(millions d'euros, données brutes)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Recettes										
Impôts directs	55.258,5	58.728,7	10.095,4	27.868,9	39.250,8	55.258,4	11.264,4	29.845,9	41.533,2	58.728,6
Impôts indirects	45.498,3	46.627,4	10.139,3	21.684,0	32.837,1	45.498,2	10.781,6	22.459,1	33.614,8	46.627,4
Cotisations sociales effectives	50.198,7	52.540,6	11.972,9	24.400,0	35.579,1	50.198,8	12.625,8	25.547,3	37.321,8	52.540,7
Autres recettes	22.238,2	24.515,4	5.573,4	11.921,4	17.001,9	22.238,1	5.871,6	13.440,5	18.854,2	24.515,3
Total Recettes	173.193,7	182.412,1	37.781,0	85.874,3	124.668,9	173.193,5	40.543,4	91.292,8	131.324,0	182.412,0
Dépenses										
Rémunérations des salariés	44.768,0	46.465,2	11.060,6	22.318,1	32.791,6	44.767,9	11.377,6	22.945,0	33.907,9	46.465,2
Consommation intermédiaire et impôts payés	13.419,6	13.704,9	3.331,0	6.759,5	10.010,7	13.419,5	3.303,9	6.723,0	10.089,6	13.704,8
Prestations sociales	88.672,6	92.983,3	21.940,5	44.496,6	66.333,2	88.672,5	22.839,4	46.562,4	69.527,8	92.983,4
Charges d'intérêts	12.369,6	12.770,0	3.042,7	6.147,3	9.326,9	12.369,5	3.021,8	6.183,0	9.468,7	12.770,2
Autres dépenses	27.904,2	30.771,3	7.218,6	14.049,1	20.843,0	27.904,4	7.732,2	14.962,3	22.372,5	30.771,0
Total Dépenses	187.134,0	196.694,7	46.593,4	93.770,6	139.305,4	187.133,8	48.274,9	97.375,7	145.366,5	196.694,6

3.4 RECETTES ET DÉPENSES: CONTRIBUTION DES COMPOSANTES À LA VARIATION TOTALE À UN AN D'ÉCART

RECETTES

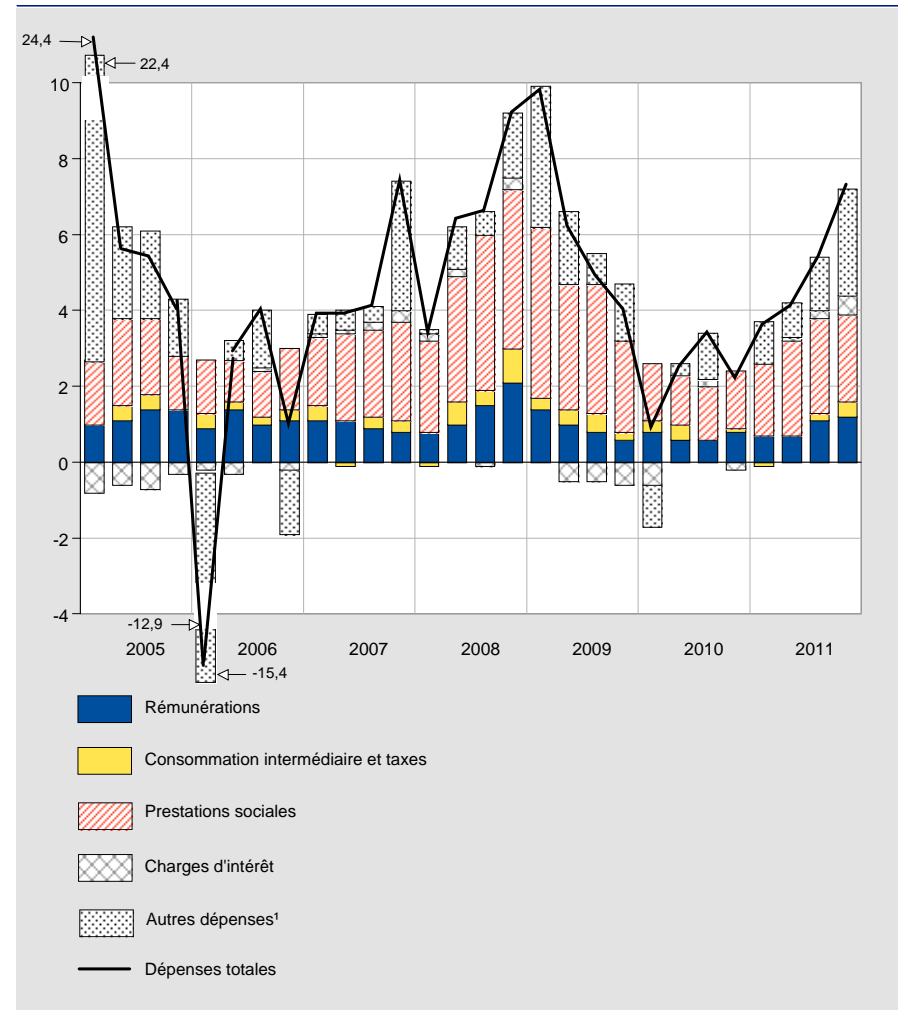
(points de pourcentages, donnée brutes)



Source: ICN

DÉPENSES

(points de pourcentages, donnée brutes)



Source: ICN

¹ La forte hausse des autres dépenses au premier trimestre de 2005 et, en contrepartie, la forte baisse au premier trimestre de 2006, sont liées à la reprise de la majeure partie de la dette de la SNCB par le FIF (Fonds de l'infrastructure ferroviaire), qui relève du secteur des administrations publiques.

4. SOLDES NON FINANCIERS DES MÉNAGES, DES SOCIÉTÉS ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

4.1 DONNÉES BRUTES ANNUALISÉES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros)

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des ménages ¹	12.429,9	14.738,5	16.195,9	14.601,7	13.039,8	12.429,9	11.951,7	11.831,7	13.107,8	14.738,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des sociétés ²	12.452,9	6.688,5	2.544,6	7.905,4	11.124,2	12.452,9	12.725,9	10.544,3	7.990,9	6.688,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques	-13.940,2	-14.282,8	-16.990,9	-15.503,0	-15.115,4	-13.940,2	-12.859,4	-12.126,9	-13.346,4	-14.282,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'économie totale	10.942,6	7.144,2	1.749,6	7.004,2	9.048,7	10.942,6	11.818,2	10.249,1	7.752,4	7.144,2

N.B.: Ce tableau reprend des données brutes dites "annualisées". Il s'agit d'une somme mobile des données du trimestre envisagé et des trois trimestres précédents. Si une opération exceptionnelle et d'envergure survient au cours d'un trimestre, cette opération affecte à due concurrence les chiffres du trimestre directement concerné ainsi que ceux des trimestres suivants pour autant que l'on se situe au sein d'une même année. Une opération exceptionnelle n'interfère donc pas dans les soldes annualisés présentés pour l'année qui suit celle au cours de laquelle elle a lieu.

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

² Sociétés non financières et sociétés financières.

4.2 DONNÉES BRUTES ANNUALISÉES - POURCENTAGES DU PIB

	2010	2011	2010				2011			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des ménages ¹	3,5	4,0	4,7	4,2	3,7	3,5	3,3	3,3	3,6	4,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des sociétés ²	3,5	1,8	0,7	2,3	3,2	3,5	3,5	2,9	2,2	1,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques	-3,9	-3,9	-5,0	-4,5	-4,3	-3,9	-3,6	-3,3	-3,6	-3,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'économie totale	3,1	1,9	0,5	2,0	2,6	3,1	3,3	2,8	2,1	1,9

N.B.: Ce tableau reprend des données brutes dites "annualisées". Il s'agit d'une somme mobile des données du trimestre envisagé et des trois trimestres précédents. Si une opération exceptionnelle et d'envergure survient au cours d'un trimestre, cette opération affecte à due concurrence les chiffres du trimestre directement concerné ainsi que ceux des trimestres suivants pour autant que l'on se situe au sein d'une même année. Une opération exceptionnelle n'interfère donc pas dans les soldes annualisés présentés pour l'année qui suit celle au cours de laquelle elle a lieu.

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

² Sociétés non financières et sociétés financières.

Note explicative

1. Cadre général

Les comptes non financiers des secteurs institutionnels, estimés à prix courants, constituent une vaste base de données, intégrée et cohérente, qui comprend, pour chaque secteur (ménages, sociétés et administrations publiques) la séquence complète de ses comptes. Celle-ci décrit les opérations de production, les opérations de formation des revenus et de redistribution de ces derniers, notamment par l'intermédiaire de l'intervention des pouvoirs publics, ainsi que les opérations d'utilisation des revenus sous forme de consommation, d'épargne ou d'investissement. Au final, le compte de chaque secteur institutionnel débouche sur un solde qui correspond à sa capacité ou à son besoin de financement.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont constitués en complétant l'information statistique déjà disponible - notamment les comptes nationaux trimestriels et les comptes des administrations publiques - par des estimations développées par ailleurs.

Les comptes trimestriels des secteurs sont particulièrement denses et étendus. L'ICN a fait le choix, dans un souci didactique, de ne diffuser qu'une sélection d'indicateurs, ainsi que leurs principales composantes. La sélection de statistiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels a pour objectif de mettre en évidence l'information principale qui peut être extraite de ces comptes. Les indicateurs et leurs composantes sont publiés avec un délai de 105 jours calendrier après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces indicateurs trimestriels sont établis en parfaite cohérence avec leur équivalent en base annuelle.

2. Indicateurs clefs

Les indicateurs retenus sont au nombre de quatre :

- le **taux d'épargne brut des ménages** qui est défini comme l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension);
- le **taux d'investissement brut des ménages** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension);
- la **part des profits des sociétés non financières** qui est définie comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur désigne la part de la valeur ajoutée, créée au cours du processus de production, qui sert à la rémunération du capital. C'est le complément de la part des coûts salariaux (augmentés des impôts moins les subventions sur la production) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. L'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs. Conformément aux principes généraux de la comptabilité nationale, il ne tient pas non plus compte des pertes ou des gains en capital réalisés sur les actifs financiers notamment. Il ne s'agit donc pas d'un concept de profit au sens de la comptabilité d'entreprise;
- le **taux d'investissement brut des sociétés non financières** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.

Les quatre indicateurs mentionnés ci-dessus sont précisément ceux qui ont été sélectionnés par Eurostat pour mettre en évidence l'information statistique contenue dans les comptes trimestriels établis pour l'ensemble de l'Union européenne et pour la zone euro¹.

Aucun indicateur spécifique aux sociétés financières n'a été retenu dans la mesure où les comptes non financiers de ces sociétés reposent sur une information trimestrielle plus limitée et sont par conséquent jugés moins pertinents.

Les indicateurs sélectionnés présentent de fortes fluctuations de trimestre à trimestre, de sorte qu'une interprétation économique valable ne peut se faire qu'en comparant les évolutions des séries trimestrielles brutes à un an d'écart ou en considérant les évolutions à un trimestre d'écart des séries corrigées des variations saisonnières et, le cas échéant, des effets de calendrier. Tant les indicateurs bruts que leurs équivalents corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier sont diffusés.

Les quatre indicateurs retenus sont complétés par le **besoin ou la capacité de financement** des secteurs de l'économie belge (ménages, ensemble des sociétés qu'elles soient non financières ou financières et administrations publiques). Les soldes sectoriels sont présentés **sous une forme dite annualisée**, c'est-à-dire sous la forme d'une somme mobile des quatre dernières données brutes (soit la somme des données se rapportant au trimestre envisagé et aux trois trimestres qui précèdent). De la sorte, un effet de lissage est obtenu et l'analyse s'en trouve facilitée. Le choix de présenter les soldes désaisonnalisés n'a pas été retenu : dans la mesure où il s'agit d'agrégats finals, l'évolution de ces soldes, même s'ils sont corrigés des effets saisonniers, est encore assez volatile de sorte qu'il n'est pas évident d'en extraire une tendance générale.

Si l'on se place en cours d'année, cette méthode d'annualisation revient à évaluer les soldes, sur une base annuelle, en prenant en compte les résultats des trimestres de l'année en cours déjà écoulés et en «complétant» les soldes des trimestres restants par ceux des trimestres correspondants de l'année précédente. Dans le cas où une opération exceptionnelle et d'envergure surviendrait au cours d'un trimestre d'une année donnée, il ne serait toutefois pas logique qu'elle interfère dans les chiffres présentés sous forme annualisée pour les trimestres se rapportant à l'année suivante. Dès lors, de telles opérations sont prises en compte afin qu'elles aient un impact sur le solde du trimestre au cours duquel elles ont lieu, ainsi que sur les soldes annualisés des trimestres suivants pour autant que l'on se situe au sein d'une même année. Une opération exceptionnelle n'interfère donc pas dans les soldes annualisés présentés pour l'année qui suit celle au cours de laquelle elle a lieu. Le cas échéant, le traitement spécifique de ces opérations exceptionnelles est clairement identifié par une note dans la base de données. En outre, en ayant recours à cette forme annualisée, les chiffres se rapportant au dernier trimestre d'une année sont équivalents à la donnée annuelle.

1. Ces comptes européens sont constitués au départ des comptes établis par chaque Etat membre. Les comptes européens sont disponibles sur le site d'Eurostat: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/sector_accounts/introduction.

3. Composition détaillée des rubriques des comptes des ménages et des sociétés non financières

Le tableau suivant détaille la composition précise, selon la nomenclature SEC1995, des postes figurant dans les différents tableaux relatifs aux comptes des ménages et aux comptes de sociétés non financières : au besoin, « /R »¹ fait référence à un poste repris en tant que ressources (c'est-à-dire une recette) du compte envisagé et « /U »² fait référence à un poste repris en tant qu'emplois (soit une dépense) dans le compte. Dans les tableaux, le terme « net » fait d'ailleurs référence à la différence entre les montants qui figurent en ressources et ceux qui figurent en emplois pour un même poste.

TABLEAU 1 COMPTES NON FINANCIERS DES MÉNAGES
(y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages)

	Codes SEC1995 ¹ (secteur S14 + secteur S15)
Revenu disponible brut ²	B.6G+D.8/R avec B.6G=B.6+K.1
Rémunération des salariés (reçues)	D.1/R
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	B.2+B.3+K.1
Revenus nets de la propriété et autres transferts courants nets	D.4/R-D.4/U+D.7/R-D.7/U
Transferts sociaux nets ²	D.62/R-D.61/U+D.8/R
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	D.5/U
Dépenses de consommation finale	P.3
Épargne brute	B.8G = B.6G+D.8/R-P.3
Formation brute de capital fixe	P.51
Indicateurs clefs	
Taux d'épargne	B.8G / (B.6G+D.8/R)
Taux d'investissement	P.51 / (B.6G+D.8/R)

¹ Les extensions « /R » et « /U » font référence aux mots anglais « Resources » et « Uses » pour désigner respectivement une ressource ou un emploi dans la séquence du compte.

² Y compris l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

TABLEAU 2 COMPTES NON FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

	Codes SEC1995 ¹ (secteur S11)
Valeur ajoutée brute	B.1G avec B.1G=B.1n+K.1
Rémunération des salariés (payées)	D.1/U
Autres impôts moins subventions sur la production	D.29-D.39
Excédent brut d'exploitation	B.2G = B.2+K.1; B.2G=B.1G-D.1/U-D.29+D.39
Formation brute de capital fixe	P.51
Indicateurs clefs	
Part des profits	B.2G / B.1G
Taux d'investissement	P.51 / B.1G

¹ Les extensions « /R » et « /U » font référence aux mots anglais « Resources » et « Uses » pour désigner respectivement une ressource ou un emploi dans la séquence du compte.

1. «R» fait référence au mot anglais «Resources».

2. «U» fait référence au mot anglais «Uses».

4. Références méthodologiques

COMPTES DE LA BELGIQUE

Une description détaillée des méthodes suivies en Belgique pour l'établissement des comptes trimestriels des secteurs peut être trouvée dans les documents suivants, disponibles sur le site internet de la BNB:

«Précisions méthodologiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des administrations publiques», (Avril 2007)¹;

«Quarterly Non-Financial Accounts by Institutional Sector (QSA) in Belgium: Sources and Methods» (Mai 2010)²;

«Quarterly Non-Financial Accounts by Institutional Sector (QSA) in Belgium: Ex-post Quality Assessment and Development of Seasonally Adjusted Data» (Juin 2010)³.

COMPTES EUROPÉENS

Sur le site d'Eurostat, le lecteur intéressé peut trouver un document résumant les sources et méthodes suivies par chaque Etat membre pour l'établissement des comptes trimestriels des secteurs. Ce document présente également les méthodes d'agrégation mises en place pour aboutir aux comptes européens:

«Quarterly Non-financial Sector Accounts - European Inventory of Sources and Methods - »⁴.

1. http://www.nbb.be/doc/dg/F_method/M_NFA06IV.pdf

2. http://www.nbb.be/doc/dg/E_method/M_QSAmethodology2ed.pdf

3. http://www.nbb.be/doc/dg/E_method/M_b083-report.pdf

4. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/pls/portal/!PORTAL_wwpob_page.show?_docname=2270303.PDF

Publications de l'ICN et personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont diffusées en version papier mais elles sont toutes disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<http://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive Belgostat Online. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît à la fin septembre (une version en format pdf est disponible à la fin octobre). Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs et le marché du travail.

2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 120 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, totalement cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. Ils incluent aussi les principaux soldes des comptes de l'économie belge. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours (environ 50 jours pour l'estimation du quatrième trimestre). Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 70 jours après la fin du trimestre.

3. Comptes des secteurs institutionnels

Les **comptes annuels** des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés à la fin du mois de juillet dans la base de données Belgostat Online de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde (et sous-secteurs).

Les **comptes trimestriels** des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques qui, avant octobre 2010, étaient repris dans la publication relative aux principaux agrégats.

4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, au mois de septembre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionales, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété) et du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible).

7. Séries historiques

La publication des séries historiques des comptes nationaux suivant le SEC1995 a eu lieu en octobre 2002.

Ces séries historiques, qui couvrent la période 1970-1995, comprennent:

- la composition du produit intérieur brut selon les trois approches des comptes nationaux à prix courants et aux prix de 1995;
- la valeur ajoutée par branche d'activité (31 branches) à prix courants et aux prix de 1995;
- la rémunération des salariés par branche d'activité (31 branches) à prix courants;
- la dépense de consommation finale des ménages par produit (16 produits) à prix courants et aux prix de 1995;
- les comptes des secteurs;
- le stock de capital et investissements à prix courants et aux prix de 1995.

Toutefois, à l'exception du compte des administrations publiques, qui a été établi à partir de l'année 1970 selon le SEC1995, les comptes de secteurs n'ont été rétropolés que jusqu'en 1985. En effet, ce n'est qu'à partir de cette année que les principales sources d'information concernant les entreprises financières et non financières sont disponibles. Par ailleurs, le compte des sociétés financières n'a pas été rétropolé par sous-secteur.

8. Personnes de contact

– Méthodologie

Geert Detombe Tél. +32 2 221 30 40 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: geert.detombe@nbb.be

– Optique production du PIB et tableaux des ressources-emplois

Hans De Dyn Tél. +32 2 221 30 38 Fax +32 2 221 31 43
e-mail: hans.dedyn@nbb.be

– Optique dépenses du PIB et stock de capital

Bernadette Boudry Tél. +32 2 221 47 54 Fax +32 2 221 31 43
e-mail: bernadette.boudry@nbb.be

– Comptes des secteurs

Catherine Rigo Tel. +32 2 221 44 08 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: catherine.rigo@nbb.be

– Comptes des administrations publiques

Claude Modart Tél. +32 2 221 30 26 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: claudemodart@nbb.be

– Comptes trimestriels, estimation flash et marché du travail

Isabelle Brumagne Tél. +32 2 221 28 77 Fax +32 2 221 31 07
e-mail: isabelle.brumagne@nbb.be

– Comptes régionaux

Monica Maesele Tél. +32 2 221 30 28 Fax +32 2 221 31 43
e-mail: monica.maesele@nbb.be

– Diffusion des séries (consultations en ligne)

Alexander Foket Tél. +32 2 221 30 45 Fax +32 2 221 32 30
e-mail : alexander.foket@nbb.be

Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le calendrier de publication des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

<http://www.nbb.be/app/cal/F/CalThema.htm>

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.

Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
n.d.a.	non dénommé ailleurs
p.m.	pour mémoire
p.c.	pour cent
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue

Liste des abréviations

ICN	Institut des comptes nationaux
ISBL	Institutions sans but lucratif
ISBLSM	Institutions sans but lucratif au service des ménages
ISSN	International Standard Serial Number
PIB	Produit intérieur brut
SDDS	Special Data Dissemination Standard (IMF)
SEC	Système européen des comptes

Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "e-service", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

Via la rubrique "Print-on-demand", il y a la possibilité de commander une version papier de cette publication contre paiement.

(<http://www.nbb.be/pub/stats/stats.htm?l=fr&tab=Publications>)

Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux et conjoncture de la Banque nationale de Belgique.

Tél. +32 2 221 30 40 - Fax +32 2 221 32 30
nationalaccounts@nbb.be

Banque nationale de Belgique
Société anonyme
RPM Bruxelles — Numéro d'entreprise: 0203.201.340
Siège social: boulevard de Berlaimont 14 — BE-1000 Bruxelles
www.nbb.be

Éditeur responsable

Rudi Acx
Chef du département Statistique générale

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale
Couverture: BNB TS — Prepress & Image

Publié en avril 2012